



Strasbourg, 31 mai 2019

CDCT (2019) CONF-OJ1 WEB

COMITÉ DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME DU CONSEIL DE L'EUROPE (CDCT)

ORDRE DU JOUR

**ATELIER SUR LA CONDUITE DE POURSUITES PENALES ET DE
PROCES CONTRE LES COMBATTANTS TERRORISTES
ETRANGERS, Y COMPRIS CEUX QUI RENTRENT DANS LEUR
PAYS ET CEUX QUI SE RELOCALISENT**

**11-12 juin 2019
Madrid**

Document établi par le Secrétariat du CDCT
Direction générale I – Droits de l'homme et État de droit

www.coe.int/cdpc | dgi-cdpc@coe.int

Mardi 11 juin 2019

9h00 Enregistrement

9h30 Allocutions de bienvenue des autorités espagnoles et de représentants du Conseil de l'Europe

10h00 **Session I : Présentation de cas concrets traités au niveau national concernant des combattants terroristes étrangers, y compris ceux qui rentrent dans leur pays et ceux qui se relocalisent**

Des procureurs et juges des différents États membres feront chacun une présentation (15/20 minutes – à huis clos) d'une affaire pénale qui mettra en lumière les aspects principaux d'une procédure judiciaire concernant des combattants terroristes étrangers : la nature de l'infraction pénale, les diverses étapes de la procédure et l'arrêt rendu.

Q&R et discussion

Les présentations donneront des indications susceptibles d'alimenter un débat et la parole sera donnée aux participants pour poser des questions ou faire des commentaires afin de souligner les différences ou les similarités entre les diverses approches judiciaires nationales et permettre de partager expériences et points de vue pertinents.

11h00 *Photo de groupe et pause-café*

11h30 Session I (suite)

Q&R et discussion

13h00 *Déjeuner (offert par les hôtes espagnols)*

14h30 **Session II : Les éléments clés qui contribuent à l'efficacité des poursuites**

La deuxième session portera sur des aspects considérés comme cruciaux pour la réussite des poursuites dans les cas concernant des combattants terroristes étrangers, qui vont des pratiques nationales d'enquête aux mécanismes de la coopération judiciaire et internationale. Les juges et procureurs seront invités à participer activement à la discussion en vue de tirer les leçons des expériences pertinentes d'autres pays, identifier les défis majeurs et déterminer les bonnes pratiques.

Q&R et discussion

15h30 *Pause-café*

16h00 **Session III : Le respect des droits de l'homme et de l'État de droit dans les affaires liées au terrorisme**

Les procès contre les combattants terroristes étrangers, y compris ceux qui rentrent dans leur pays et ceux qui se relocalisent, et les poursuites pénales à leur encontre, devraient être menés dans le respect des droits de l'homme et de l'État de droit. *Inter alia* la discussion portera sur le terrorisme et le principe de subsidiarité, les droits à un procès équitable et la flexibilité des garanties procédurales.

Q&R et discussion

17h00 Fin de la première journée

Mercredi 12 juin 2019

9h30 **Session IV : Collecte et recevabilité des preuves aux fins des poursuites pénales**

La collecte de preuves recevables demeure un obstacle majeur dans les cas concernant les combattants terroristes étrangers. Pendant cette session, les participants seront confrontés à trois défis principaux :

- que peut-on présenter comme preuve devant un tribunal, en tenant également compte de la question relative à la possibilité de convertir les renseignements en preuves recevables ;
- la collecte de preuves dans les zones de conflits étrangers ;
- la collecte de preuves électroniques sur internet, en mettant l'accent sur les cadres juridiques disponibles et les moyens de sécuriser et d'obtenir des éléments de preuve électroniques stockés par des fournisseurs de services.

Q&R et discussion

11h00 *Pause-café*

11h30 **Session V : Les enfants impliqués dans des infractions à caractère terroriste**

Cette session permettra de discuter des questions importantes que posent les enfants qui pourraient avoir contribué à la perpétration d'infractions liées au terrorisme. Elle servira à préciser comment et dans quelle mesure les États membres traitent les aspects de la justice pour mineurs en réponse au terrorisme.

Q&R et discussion

12h30 Résumé des résultats de l'atelier

Conclusion

13h00 Clôture de l'atelier